

**Solution de télétransmission**, S<sup>2</sup>LOW permet de gérer le transfert dématérialisé des documents échangés régulièrement entre les collectivités et les autorités de tutelle.

S<sup>2</sup>LOW est un **logiciel homologué** respectivement par le Ministère de l'Intérieur pour les ACTES et par le Ministère des Finances pour HELIOS.

Simple d'utilisation, ce service nécessite peu de formation. La solution garantit la **sécurisation** des transferts, **l'authentification** des expéditeurs via certificats, **l'horodatage** des documents soumis, **l'enregistrement** des flux transmis et reçus et la **vérification** des signatures électroniques avec HELIOS.

Depuis 2018, l'application S<sup>2</sup>LOW est devenue **n°1 en France** en nombre de collectivités raccordées, avec plus de 10 000 collectivités territoriales inscrites. Seul logiciel français de ce type développé sous licence libre, la plateforme S<sup>2</sup>LOW détient également le record du **logiciel de télétransmission le plus «déployé»** par d'autres structures, publiques ou privées.

Le succès de S<sup>2</sup>LOW a permis d'accélérer considérablement la dématérialisation au sein des collectivités territoriales, et participe depuis sa création à de réelles **économies d'argent public**.



## Les modules ACTES et HELIOS

S<sup>2</sup>LOW permet de transmettre 2 types d'informations :

### 1. S<sup>2</sup>LOW ACTES :

- Permet la dématérialisation des procédures de contrôle de légalité, dans le respect des normes réglementaires.
- Assure la transmission aux préfectures des actes administratifs et budgétaires.
- Garantit la sécurisation des transferts (chiffrement), l'authentification des expéditeurs via certificats électroniques, l'horodatage des documents et l'archivage des flux transmis et reçus.

### 2. S<sup>2</sup>LOW HELIOS :

- Permet le traitement des flux comptables, dans le respect des normes réglementaires.
- Assure la transmission d'informations vers le Trésor Public (états de paie, titres de recette, mandats de dépenses, pièces justificatives des marchés publics, etc).
- Vérifie la validité des signatures électroniques.

## LES + DE S<sup>2</sup>LOW

### Solution homologuée :



S<sup>2</sup>LOW est conçu en totale conformité avec les standards édités par le Ministère de l'Intérieur (ACTES), et la Direction Générale des Finances Publiques (HELIOS), et renouvelle régulièrement ses homologations depuis sa création en 2006. Il répond également au décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 qui garantit la sécurité de l'identification et de l'authentification de la collectivité émettrice.

### Solution interopérable :



S<sup>2</sup>LOW peut être couplé avec de nombreuses applications métiers (gestion financière, GRH, gestion des actes administratifs). Ce haut niveau d'interopérabilité garantit durablement son adaptation tant au système d'information de la collectivité qu'aux éditeurs de solutions métiers.

### Solution évolutive :



S<sup>2</sup>LOW est une solution multi-protocoles et multi-collectivités. Depuis 2006, elle s'est adaptée aux évolutions tant réglementaires que fonctionnelles (transfert automatique, système d'archivage...).



## COMMENT FONCTIONNE S²LOW ?

Ce dispositif de télétransmission (TdT) permet de centraliser les flux d'informations venant du domaine "collectivités" avant d'être transmis au domaine "administrations".

### FONCTIONNEMENT

#### S²LOW ACTES - Fonction de postage simple

- **Sélection des documents à transmettre :**  
Grâce à un formulaire (interface S²LOW utilisateur) l'utilisateur sélectionne les documents et annexes à transmettre au contrôle de légalité.
- **Formatage des documents :**  
Une fois reçus, ces documents sont correctement formatés par le module transactionnel S²LOW TdT avant d'être transmis au domaine "administrations".
- **Suivi des transmissions :**  
L'utilisateur prend connaissance de l'état des transmissions reçues par les serveurs des ministères (accusés de réception, anomalies,...).

#### S²LOW HELIOS - Fonction de transmission de flux

- L'interface S²LOW HELIOS permet de transmettre des flux comptables, issus d'un outil de gestion financière, à la trésorerie.

#### API (Application Programming Interface)

- S²LOW met à disposition une API exploitable par n'importe quel outil de production de document de type ACTES administratifs ou financiers.

### À NOTER

Chaque utilisateur doit se munir d'un certificat délivré par une autorité agréée. Le système produit un journal d'événements horodatés infalsifiable.

### INFORMATIONS

Type de licence : CeCILL V2

Code source: <https://gitlab.adullact.net/Libriciel/s2low>

Comptoir du Libre :  
<https://comptoir-du-libre.org/fr/software/5>

Plateformes homologuées :  
[https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/dgcl\\_v2/ABudgetaire/2019\\_09\\_13\\_liste\\_operateurs\\_transmission\\_1.pdf](https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/dgcl_v2/ABudgetaire/2019_09_13_liste_operateurs_transmission_1.pdf)

Date de sortie : 2006

### POINTS FORTS

#### Indépendance

Les libertés fondamentales du logiciel libre permettent à quiconque d'utiliser, d'étudier, de modifier et de redistribuer le logiciel. De multiples structures publiques ont déjà repris le logiciel pour leur propre compte.

#### Mutualisation

Conçu grâce à la mutualisation, S²LOW est un outil abouti, fonctionnel et homologué.

#### Économie d'argent

Le logiciel est gratuit pour tous les membres de l'association ADULLACT de façon illimitée.

### CONTEXTE

On considère que le coût de la télétransmission ACTES ne représente que 0,05% du budget de fonctionnement des petites villes, 0,005% des villes médianes et 0,0005% des grandes villes.

Pourtant sur l'année 2019 nous estimons que

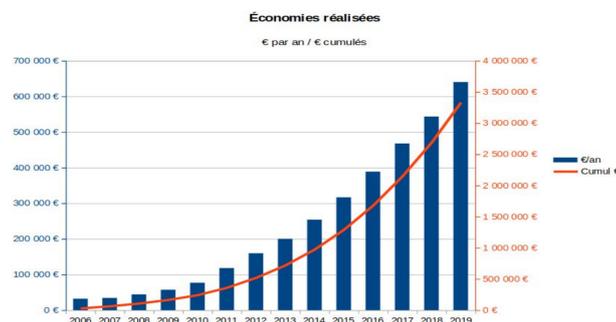
**600 000€**

d'économies d'argent public ont été réalisées.

Soit plus de

**3 500 000€**

depuis la création de S²LOW.



### CONTACT

📍 5 rue du Plan du Palais Montpellier

☎ 04 67 65 05 88

✉ [contact@adullact.org](mailto:contact@adullact.org)

🌐 [www.adullact.org](http://www.adullact.org)